

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE

Conseil d'administration réuni le 28/11/2019

Heure de début de séance : 13 h 30

Heure de fin de séance : 14 h 05

Président de séance	Monsieur Olivier CASTEL	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	Mme Estelle FURODET	Adjoint gestionnaire

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance :

8 membres présents + 7 invités

L'ordre du jour est le suivant :

### 1. Présentation de la construction budgétaire

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

Mme FURODET assurera le secrétariat de séance.

A travers un diaporama, Mme FURODET présente :

- La structure du budget : les services généraux et services spéciaux pour la section de fonctionnement et le service OPC pour la section d'investissement.
- La présentation des différents domaines créés pour le budget du Lycée Docteur Lacroix en fonction de ses spécificités et du projet d'établissement.
- Les pré-requis pour bien évaluer les recettes et les pré-requis pour l'évaluation des dépenses.
- La construction du Service de Restauration et d'Hébergement : les effectifs et repas prévisionnels, le calcul des reversements à la Région pour le FCSH et le FRH, le calcul des charges communes et leur gestion entre ce qui reste sur le SRH et ce qui est reversé sur le service Administration et Logistique.
- La construction du Service Administration et Logistique, les dépenses incompressibles et les dépenses suivies, puis la construction du service Vie de l'Elève et Activités Pédagogiques.
- Les opérations spécifiques d'amortissement et de neutralisation à travers l'exemple de l'immobilisation d'une table.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 05

La secrétaire de séance

Estelle FURODET



Le chef d'établissement

Olivier CASTEL

